

Numéro 4 – février 2026

Actualités

Pause numérique : un levier pour le bien-être et la réussite des élèves



Le dispositif « portable en pause » est, depuis cette rentrée, généralisé dans l'ensemble des collèges publics. Dans l'académie, plusieurs collèges précurseurs avaient engagé cette démarche dès 2024. Leur expérience de terrain a nourri les travaux d'un groupe de travail académique, associant des personnels de direction, la DRANE et la DAVLC. Ce collectif a permis d'identifier les modalités les plus adaptées, de capitaliser les pratiques efficaces et de concevoir des outils d'accompagnement, dont un lightpad à destination des chefs d'établissement.

Les retours d'expérience font apparaître des effets positifs : amélioration du climat scolaire, attention renforcée en classe et meilleures conditions d'apprentissage.

Dans les lycées, la démarche s'inscrit dans une réflexion pédagogique et citoyenne plus large sur les usages numériques et les enjeux liés à l'intelligence artificielle, en lien avec la démocratie scolaire. Cette réflexion suppose une implication active des élèves, considérés comme acteurs à part entière de la construction de règles et de pratiques partagées, notamment à travers les instances de la démocratie scolaire dont le CAVL.

Cette dynamique de numérique raisonné s'étend enfin au-delà du temps scolaire, avec la suspension des mises à jour des ENT et des logiciels de vie scolaire en soirée et en fin de semaine.

Un flyer à destination des parents et des élèves est joint à ce numéro.

Renforcer la cohérence des parcours éducatifs : l'expérimentation CESCE – Conseil pédagogique

Depuis la rentrée 2025, l'académie conduit une expérimentation visant à renforcer la cohérence éducative au sein des collèges en articulant plus étroitement le CESCE et le Conseil pédagogique. Dix collèges volontaires, représentatifs de la diversité des territoires et des publics accueillis, sont engagés dans cette démarche innovante.

Cette expérimentation répond à une attente forte des équipes : disposer d'un cadre lisible permettant de mieux articuler les projets éducatifs avec les enseignements disciplinaires, en dépassant les fonctionnements cloisonnés. Elle poursuit un double objectif : renforcer la cohérence des parcours éducatifs et améliorer leur lisibilité pour les élèves et les familles, alors que plus de 80 % des responsables légaux déclarent ne pas connaître les parcours suivis par leur enfant.

La mise en œuvre repose sur un conseil pédagogique élargi, réuni une à deux fois par an, associant enseignants, personnels éducatifs, parents, élèves et référents thématiques. Ce temps de dialogue permet de réaliser un diagnostic partagé des actions menées, d'identifier les compétences mobilisées – notamment les compétences psychosociales – et de structurer les parcours autour d'axes transversaux tels que « coopérer », « s'engager » ou « agir ».

Les premiers constats sont encourageants : climat de travail constructif, meilleure visibilité des actions éducatives et amorce d'une réflexion collective sur la progressivité et la complémentarité des parcours. Des points de vigilance demeurent toutefois, notamment l'appropriation encore hétérogène de la démarche, la mobilisation des élèves et la nécessité de renforcer la communication auprès des familles.

Les prochains mois seront consacrés à la consolidation de ces dynamiques, à l'analyse des indicateurs partagés et à l'évaluation des effets de l'expérimentation, en vue d'un éventuel élargissement à d'autres établissements.

Les collèges qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche à la rentrée prochaine sont invités à se rapprocher du CT-EVS afin d'échanger sur les modalités d'accompagnement et d'intégration au dispositif.

Appel à projets CAESCE 2026 : Un levier au service des parcours et du bien-être des élèves

L'appel à projets CAESCE 2026 s'inscrit dans une ambition renouvelée, en cohérence avec les directives ministérielles et le projet académique. Il vise à accompagner les écoles et les établissements dans la mise en œuvre de projets structurants, contribuant à la réussite, à l'émancipation et au bien-être des élèves.

Une attention particulière est portée à la qualité de l'alliance éducative, dans le respect des valeurs de l'École. Les projets peuvent ainsi intégrer une dimension de coéducation et s'appuyer sur des partenaires identifiés et légitimes.

Cet appel à projets sera **transmis aux écoles et aux établissements courant avril**. Les CDESCE assureront la priorisation des projets au regard de leur cohérence, de leur caractère structurant et de leur impact sur le climat scolaire. Les personnels de direction sont invités à mobiliser les CESCE.

La santé mentale : Les élèves se mobilisent

Les 27 et 28 janvier 2026, les élus lycéens réunis lors de l'inter-CAVL des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon ont travaillé collectivement sur la question centrale du bien-être scolaire comme condition essentielle de la réussite et de la persévérance des élèves.

Dans ce cadre, plusieurs ateliers thématiques ont permis de traduire les réflexions en actions concrètes, notamment autour de la santé mentale, de la citoyenneté scolaire et des pratiques pédagogiques dont un atelier proposé par l'École Promotrice de Santé de l'académie de Lyon et les professeurs documentalistes engagées dans le GT Santé mentale/CPS.

Cet atelier « Kit de survie bien-être dans mon lycée » a particulièrement illustré cette démarche en proposant une approche non stigmatisante de la santé mentale, fondée sur l'identification des signaux de stress, des ressources personnelles et des réseaux d'aide. À travers la métaphore du « sac à dos invisible », les élèves ont pris conscience du poids accumulé par les contraintes scolaires et personnelles, et de la nécessité de disposer d'outils d'ancrage pour y faire face. Le contenu du « sac de survie bien-être », composé de ressources sensorielles, mentales, sociales et physiques (objets apaisants, phrases d'ancrage, contacts de confiance, techniques de respiration), permet aux élèves de disposer d'outils concrets et personnalisés pour mieux gérer le stress et identifier les leviers de soutien mobilisables au sein et en dehors du lycée. Les travaux des élus ont rappelé que le bien-être ne se limite pas à la classe, mais s'inscrit dans une vision globale des temps scolaires et périscolaires, intégrant santé mentale, alimentation, activité physique et citoyenneté active, afin de construire un lycée plus inclusif, apaisé et propice à l'épanouissement de tous.

Cette réflexion fait écho aux préconisations exprimées lors des échanges inter-CAVL : réduction du stress scolaire, reconnaissance des progrès, diversification des modalités d'évaluation et création d'espaces dédiés au bien-être au sein des établissements. Les dimensions relationnelles et collectives ont également été mises en avant, en soulignant l'importance du dialogue entre élèves et adultes, ainsi que de la reconnaissance de l'engagement lycéen.



Temps fort à venir – Parcours EMI

Mars 2026

Rencontres internationales du dessin de presse (1^{er}–8 mars), en partenariat avec *Ça Presse* : travail sur l'analyse de l'image, la satire, la liberté d'expression et le décryptage de l'actualité en collège et lycée.

Semaine de la Presse et des Médias dans l'École (23–28 mars) : un cadre fédérateur pour faire vivre l'EMI dans toutes les disciplines, fondé sur la pluralité des médias et la gratuité des ressources.

Juillet 2026

Assises de l'EMI (début juillet), avec le Club de la presse de Lyon et la DAAC : un temps fort académique pour renforcer le dialogue entre École, culture et médias.

Contact :

Johan Gilliers – Conseiller technique Établissements et Vie Scolaire

johan.gilliers@ac-lyon.fr

04 72 80 60 04